



**Avis n° 2024/10**  
**relatif à l'accréditation de**  
**Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille**  
**à délivrer un titre d'ingénieur diplômé**

**Ecole**

Nom : **Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille**  
Sigle : EPU Lille  
Type : Public  
Académie : Lille  
Sites de l'école : VILLENEUVE D'ASCQ

**Données certifiées**

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

**Suivi des accréditations précédentes**

Avis n° 2022/11 ; Avis n° 2018/11-04

**Objet de la demande d'accréditation**

**Catégorie PE (Périodique, renouvellement d'accréditation) :**

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de l'université de Lille, spécialité informatique et mathématiques appliquées, en formation initiale sous statut d'étudiant, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de l'université de Lille, spécialité génie civil, en formation initiale sous statut d'étudiant, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de l'université de Lille, spécialité systèmes embarqués et génie électrique, en formation initiale sous statut d'étudiant, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de l'université de Lille, spécialité instrumentation, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de l'université de Lille, spécialité mécanique, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de l'université de Lille, spécialité matériaux, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de l'université de Lille, spécialité agroalimentaire, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de l'université de Lille, spécialité génie industriel, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue

Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'Université de Lille, spécialité géomatique et génie urbain, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue

### Catégorie NF (Nouvelle formation, première accréditation) :

Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille, spécialité Cybersécurité et systèmes embarqués, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation initiale sous statut d'apprenti

Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille, spécialité Génie électrique et mécatronique, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation initiale sous statut d'apprenti

- Vu le code l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille ;
- Vu le rapport établi par Claire PEYRATOUT (membre de la CTI, rapporteur principal), Danièle QUANTIN (experte auprès de la CTI, corapporteur), Redouane DJELOUAH (expert auprès de la CTI, expert), Christelle GRESS (experte auprès de la CTI, expert), Mohamed BEN BETTAIEB (expert auprès de la CTI, expert), Pascal HUBERT (expert auprès de la CTI, expert), Francisco da SILVA COSTA (expert auprès de la CTI, expert international), Inès KEBBAB (experte auprès de la CTI, expert élève), présenté en assemblée plénière de la CTI le 15 Octobre 2024 ;

### L'assemblée plénière a statué comme suit :

#### Avis de la Commission des titres d'ingénieur

Accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille, <b>spécialité informatique et mathématiques appliquées</b> , <a href="#">sur le site de Villeneuve d'Ascq</a>	Formation initiale sous statut d'étudiant	2025	2029-2030	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille, <b>spécialité informatique et mathématiques appliquées</b> , <a href="#">sur le site de Villeneuve d'Ascq</a>	Formation continue	2025	2029-2030	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille, <b>spécialité informatique et mathématiques appliquées</b> , <a href="#">sur le site de Villeneuve d'Ascq</a>	Formation initiale sous statut d'apprenti	2025	2029-2030	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille, <b>spécialité génie civil</b> , <a href="#">sur le site de Villeneuve d'Ascq</a>	Formation initiale sous statut d'étudiant	2025	2029-2030	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille, <b>spécialité génie civil</b> , <a href="#">sur le site de Villeneuve d'Ascq</a>	Formation initiale sous statut d'apprenti	2025	2029-2030	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille, <b>spécialité génie civil</b> , <a href="#">sur le site de Villeneuve d'Ascq</a>	Formation continue	2025	2029-2030	maximale

Accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille, <b>spécialité instrumentation</b> , <a href="#">sur le site de Villeneuve d'Ascq</a>	Formation initiale sous statut d'étudiant	2025	2029-2030	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille, <b>spécialité instrumentation</b> , <a href="#">sur le site de Villeneuve d'Ascq</a>	Formation continue	2025	2029-2030	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille, <b>spécialité mécanique</b> , <a href="#">sur le site de Villeneuve d'Ascq</a>	Formation initiale sous statut d'étudiant	2025	2029-2030	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille, <b>spécialité mécanique</b> , <a href="#">sur le site de Villeneuve d'Ascq</a>	Formation continue	2025	2029-2030	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille, <b>spécialité matériaux</b> , <a href="#">sur le site de Villeneuve d'Ascq</a>	Formation initiale sous statut d'étudiant	2025	2029-2030	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille, <b>spécialité matériaux</b> , <a href="#">sur le site de Villeneuve d'Ascq</a>	Formation continue	2025	2029-2030	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille, <b>spécialité génie biologique et agroalimentaire</b> (ancien intitulé « agroalimentaire »), <a href="#">sur le site de Villeneuve d'Ascq</a>	Formation initiale sous statut d'étudiant	2025	2029-2030	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille, <b>spécialité génie biologique et agroalimentaire</b> (ancien intitulé « agroalimentaire »), <a href="#">sur le site de Villeneuve d'Ascq</a>	Formation continue	2025	2029-2030	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille, <b>spécialité génie industriel</b> , <a href="#">sur le site de Villeneuve d'Ascq</a>	Formation continue	2025	2029-2030	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille, <b>spécialité génie industriel</b> , <a href="#">sur le site de Villeneuve d'Ascq</a>	Formation initiale sous statut d'apprenti	2025	2029-2030	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille, <b>spécialité géomatique et génie urbain</b> , <a href="#">sur le site de Villeneuve d'Ascq</a>	Formation initiale sous statut d'apprenti	2025	2029-2030	maximale

Accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille, <b>spécialité géomatique et génie urbain</b> , <a href="#">sur le site de Villeneuve d'Ascq</a>	Formation continue	2025	2029-2030	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille, <b>spécialité Cybersécurité et systèmes embarqués</b> , <a href="#">sur le site de Villeneuve d'Ascq</a>	Formation initiale sous statut d'étudiant	2025	2027-2028	restreinte
Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille, <b>spécialité Cybersécurité et systèmes embarqués</b> , <a href="#">sur le site de Villeneuve d'Ascq</a>	Formation initiale sous statut d'apprenti	2025	2027-2028	restreinte
Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille, <b>spécialité Génie électrique et mécatronique</b> , <a href="#">sur le site de Villeneuve d'Ascq</a>	Formation initiale sous statut d'étudiant	2025	2027-2028	restreinte
Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille, <b>spécialité Génie électrique et mécatronique</b> , <a href="#">sur le site de Villeneuve d'Ascq</a>	Formation initiale sous statut d'apprenti	2025	2027-2028	restreinte

La Commission valide le processus VAE mis en place dans l'école.

La Commission valide le dispositif du contrat de professionnalisation mis en place dans l'école.

**La CTI prend acte de la demande d'arrêt de la formation suivante :**

- Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille, spécialité systèmes embarqués et génie électrique, en formation initiale sous statut d'étudiant, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue.

**Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :**

**Pour l'école**

- Simplifier les procédures du circuit de prise de décision et de l'amélioration continue pour limiter, voire supprimer les risques d'essoufflement des personnels ;
- Instaurer une communication descendante et remontante au sein de l'école ;
- Mutualiser des moments pédagogiques dont les enseignements scientifiques entre les spécialités pour éviter le fonctionnement en silos ;
- Rendre la politique entrepreneuriale visible et mettre en place des enseignements dédiés à cette thématique ;
- Partager les bonnes pratiques entre les spécialités, pour notamment gommer les disparités notables observées sur l'exposition à la recherche et à la RSE ;
- Mener une réflexion prospective sur l'évolution des métiers pour toutes les spécialités en lien avec la politique recherche de l'établissement ;
- Améliorer le taux de réponse aux enquêtes de satisfaction sur les enseignements pour le rendre toujours significatif.

**Pour la spécialité Informatique et mathématique appliquée**

- Communiquer sur le cœur de la formation (data et intelligence artificielle) pour expliciter la spécificité de la formation ;
- Intégrer des enseignements sur la cybersécurité à un niveau de compétence élevé ;
- Développer les partenariats internationaux.

**Pour la spécialité Génie civil**

- Etablir des liens et des collaborations avec les établissements du bassin géographiques de même domaine ;
- Améliorer le rayonnement national, européen et international

**Pour la spécialité Instrumentation**

- Communiquer en amont du recrutement pour améliorer la visibilité de la spécialité et de ses domaines d'application ;
- Surveiller et améliorer l'insertion professionnelle à 6 mois.

**Pour la spécialité Mécanique**

- Développer des partenariats pérennes avec les entreprises.

**Pour la spécialité Matériaux**

- Analyser pour diminuer le taux d'échec en 3<sup>ème</sup> année ;
- Développer les projets en interface avec l'entreprise ;
- Equilibrer au sein de l'équipe enseignante les responsabilités en enseignement et les autres prises de responsabilités.

**Pour la spécialité Génie biologique et agroalimentaire**

- Communiquer auprès des futurs ingénieurs et des diplômés sur les possibilités de débouchés autres que dans le secteur agroalimentaire ;
- Augmenter la mobilité internationale entrante.

**Pour la spécialité Génie industriel**

- Mettre en place une instance de réflexion sur les évolutions des métiers dans un contexte de transition ;
- Réactualiser très régulièrement le référentiel ;
- Renforcer les liens avec la recherche ;
- Développer l'innovation et l'entrepreneuriat.

**Pour la spécialité Géomatique et génie urbain**

- Mettre en place une instance de réflexion sur les évolutions des métiers dans un contexte de transition ;
- Augmenter le nombre d'apprentis en identifiant des viviers-cibles.

**Pour la spécialité Cybersécurité et systèmes embarqués**

- Mettre en avant l'approche sécurité et cybersécurité en Internet des Objets ;
- Dans la maquette pédagogique, rendre plus évident le lien entre la cybersécurité et l'énergie (génération ou stockage).

**Pour la spécialité Génie électrique et mécatronique**

- Articuler les différentes sous-spécialités enseignées entre-elles pour donner de la cohérence au programme.

**Avis pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, aux diplômes suivants :**

Intitulé du diplôme	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille, spécialité informatique et mathématiques appliquées	2025	2029-2030
Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille, spécialité génie civil	2025	2029-2030
Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille, spécialité instrumentation	2025	2029-2030
Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille, spécialité mécanique	2025	2029-2030
Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille, spécialité matériaux	2025	2029-2030
Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille, spécialité génie biologique et agroalimentaire	2025	2029-2030
Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille, spécialité génie industriel	2025	2029-2030
Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille, spécialité géomatique et génie urbain	2025	2029-2030

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 15 octobre 2024.

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 12 novembre 2024.

Le vice-président,  
Jean-Louis ALLARD



**Complément d'avis n° 2024/10  
relatif à l'accréditation de  
l'Ecole polytechnique universitaire de l'université de Lille  
à délivrer le titre d'ingénieur diplômé**

**Objet**

**Demande de mise en place de l'apprentissage en 3<sup>ème</sup> année du cycle ingénieur pour les formations suivantes :**

- Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de Lille de l'Université Lille, spécialité génie biologique et agroalimentaire, en formation initiale sous statut d'étudiant ;
- Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de Lille de l'Université Lille, spécialité génie civil, en formation initiale sous statut d'étudiant ;
- Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de Lille de l'Université Lille, spécialité informatique et mathématiques appliquées, en formation initiale sous statut d'étudiant ;
- Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de Lille de l'Université Lille, spécialité instrumentation, en formation initiale sous statut d'étudiant ;
- Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de Lille de l'Université Lille, spécialité matériaux, en formation initiale sous statut d'étudiant ;
- Ingénieur diplômé de l'Ecole Polytechnique Universitaire de l'Université de Lille, spécialité mécanique, en formation initiale sous statut d'étudiant ;
- Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de Lille de l'Université Lille, spécialité systèmes embarqués et génie électrique.

- Vu les documents transmis au l'Ecole polytechnique universitaire de l'université Lille ;
- Vu la note de synthèse établie par Claire PEYRATOUT, membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 15 octobre 2024 ;

**La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :**

La Commission donne un **avis favorable** à la mise en place de l'apprentissage en 3<sup>ème</sup> année du cycle ingénieur pour les formations de l'EPU Lille mentionnées ci-dessus.

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 15 octobre 2024.

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 12 novembre 2024.

Le vice-président,  
Jean-Louis ALLARD

